



REMARQUE: Le fond topographique (composé des lignes de niveau) a été obtenu suite au traitement de données d'un survol aérien avec LIDAR (acronyme de Light Detection and Ranging). Cette technologie procure une précision de 0,15m en zones dégagées et de 0,30m en zones boisées.

CHUTE #3: EMPLACEMENT DU DÉVERSOIR - VOIR PHASE 3



NE PAS UTILISER POUR LA CONSTRUCTION

REPONSES QUESTIONS MDEP	0	09/01/06
NO. EMISSIONS	REV	AA/AM/AJ PAR

Groupe **AXOR** Inc.
1850, rue Sherbrooke O. Montréal (Québec), H3H 1E7 Tél.: (514) 848-6000 Télécopieur: (514) 848-7209

PLAN DE PRINCIPE PRÉLIMINAIRE

PROJET: **CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE RIVIÈRE SHELDRAKE COURBE DU SAULT**

TITRE: **PHASAGE DE LA CONSTRUCTION: DÉVERSOIR, CANAL D'AMENÉE, ÉVACUATEUR DE CRUE ET BATARDEAUX**

PROJETÉ: G. ION	APPROUVÉ: B. LASTÈRE
DESSINÉ: D. ZISU	ÉCHELLE: INDICÉE (A1)
VÉRIFIÉ: N. PAWLONKA	DATE: 6 JANVIER 2009

NO. DE PROJET	NO. DE DESSIN	REVISION
800-008-921	D-V6-004	0